
Programme de Formation

NF C18-510 B1V/B2V/BR/BC - Initiale

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Le public visé par cette formation comprend toutes les personnes qui doivent acquérir l'habilitation nécessaire pour effectuer des travaux ou des opérations d'ordre électrique en basse tension. Cela peut inclure des techniciens, des électriciens, ou toute personne ayant des responsabilités liées à la sécurité électrique dans leur milieu professionnel.

Cette formation est particulièrement adaptée aux professionnels souhaitant renforcer leurs compétences et leur savoir-faire en matière de sécurité électrique. En outre, elle est ouverte à toute personne désireuse d'améliorer sa compréhension de la réglementation en matière d'habilitations électriques.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples. Premièrement, il est essentiel que les participants **connaissent et appliquent** les règles de sécurité électrique lors de leurs interventions. Cela inclut des travaux, des dépannages, des consignations, ainsi que des essais et mesures sur des installations en basse tension.

Deuxièmement, la formation vise à **maîtriser** les prescriptions de la norme NF C 18-510, garantissant ainsi que chaque participant soit en mesure de gérer des situations à risque en toute sécurité. En outre, les participants seront encouragés à développer une **connaissance approfondie** des dangers de l'électricité et des méthodes de prévention.

Enfin, cette formation a pour but de fournir aux participants les **compétences nécessaires** pour obtenir l'habilitation requise pour effectuer des travaux d'ordre électrique, ce qui est crucial dans leur domaine professionnel.

Description

Ce programme de formation intitulé **Habilitations Électriques** s'étend sur une durée de **3 jours**, soit un total de **21 heures**. Il est conçu pour permettre aux participants de maîtriser les **règles de sécurité électrique** lors de diverses interventions sur des installations de basse tension. L'accent sera mis sur la compréhension et l'application des prescriptions de la norme **NF C 18-510**.

Le contenu de la formation comprend un rappel des connaissances fondamentales en électricité et électrotechnique, ainsi que les dangers associés à l'électricité. Les participants étudieront l'évolution de la réglementation en relation avec la norme NF C 18-510, les domaines de tension, les zones d'environnement, et les niveaux et symboles d'habilitation.

Des principes de prévention lors d'opérations électriques seront également abordés, ainsi que les moyens de protection à adopter, les opérations de consignation, et les documents applicables. En outre, une attention particulière sera donnée à la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine



électrique, ainsi qu'à des analyses de situations à risque.

Cette formation s'inscrit dans un cadre pratique et interactif, favorisant l'échange entre le formateur et les participants.



Prérequis

Pour participer à cette formation, il est requis d'avoir suivi une **formation initiale en basse tension** datant de moins de 3 ans. Cela garantit que tous les participants possèdent des connaissances de base nécessaires pour aborder les sujets avancés durant la formation.

De plus, il est essentiel que les participants aient une bonne maîtrise de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, afin de pouvoir suivre le contenu de la formation et interagir efficacement avec le formateur et les autres participants.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation s'articulent autour d'un **stage en face à face**, permettant un apprentissage direct et personnalisé. Les sessions se déroulent en **groupe de maximum 8 personnes**, favorisant ainsi des échanges riches et une attention particulière à chaque participant.

Le formateur interviendra directement en cas de besoin, offrant une **application pratique** et une correction des exercices dans des situations concrètes. Les cours sont conçus pour être **interactifs**, s'adaptant aux besoins exprimés par les participants, ce qui rend l'apprentissage plus pertinent et efficace.



Moyens et supports pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des stagiaires incluent des **supports visuels** tels que des présentations PowerPoint, qui détaillent le déroulement des différentes étapes du programme de formation. Ces supports sont conçus pour renforcer la compréhension des concepts abordés durant la formation.

Des **exercices formatifs** sont également intégrés, permettant aux participants de tester leurs connaissances et d'appliquer ce qu'ils ont appris. Il est à noter qu'aucun support post-formation n'est remis aux participants, ce qui incite à une immersion totale durant les 3 jours de formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances acquises durant cette formation comprennent une évaluation de validation des compétences. Cela est essentiel pour la délivrance de l'habilitation, garantissant que chaque participant a bien assimilé les informations essentielles et peut les appliquer dans un contexte professionnel.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant, ainsi qu'une carte d'habilitation destinée au responsable d'entreprise. Ces documents attestent de la réussite et des compétences acquises durant le stage.



Informations sur l'admission

Les informations d'admission à cette formation sont simples. Les candidats doivent s'assurer qu'ils répondent aux pré-requis stipulés. Pour toute demande spécifique, notamment en lien avec des situations de handicap ou des difficultés particulières, il est conseillé de prendre contact avec l'organisme de formation. Cela permettra d'adapter au mieux les modalités de la formation à la situation de chaque participant.



Informations sur l'accessibilité

Concernant l'accessibilité, des efforts sont faits pour s'assurer que la formation soit accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Il est recommandé de contacter l'organisme de formation pour discuter de toute nécessité d'adaptation.

Des modalités et supports de formation adaptés peuvent être envisagés, et la sensibilisation des

intervenants est également une priorité, afin de garantir un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux des besoins de chacun.